



Hunt Institute for Botanical Documentation
5th Floor, Hunt Library
Carnegie Mellon University
4909 Frew Street
Pittsburgh, PA 15213-3890
Telephone: 412-268-2434
Email: huntinst@andrew.cmu.edu
Web site: www.huntbotanical.org

The Hunt Institute is committed to making its collections accessible for research. We are pleased to offer this digitized item.

Usage guidelines

We have provided this low-resolution, digitized version for research purposes. To inquire about publishing any images from this item, please contact the Institute.

About the Institute

The Hunt Institute for Botanical Documentation, a research division of Carnegie Mellon University, specializes in the history of botany and all aspects of plant science and serves the international scientific community through research and documentation. To this end, the Institute acquires and maintains authoritative collections of books, plant images, manuscripts, portraits and data files, and provides publications and other modes of information service. The Institute meets the reference needs of botanists, biologists, historians, conservationists, librarians, bibliographers and the public at large, especially those concerned with any aspect of the North American flora.

Hunt Institute was dedicated in 1961 as the Rachel McMasters Miller Hunt Botanical Library, an international center for bibliographical research and service in the interests of botany and horticulture, as well as a center for the study of all aspects of the history of the plant sciences. By 1971 the Library's activities had so diversified that the name was changed to Hunt Institute for Botanical Documentation. Growth in collections and research projects led to the establishment of four programmatic departments: Archives, Art, Bibliography and the Library.

M. Adanson
au Senegal

Paris le 3. may 1752

Vous avez reçu, Monsieur, la lettre
que vous avez écrite à la Compagnie le
20. du mois fevrier dernier par laquelle nous
voyons que l'arbre qu'on nous avoit dit
avoir la propriété de teindre en bleu, et
dont nous vous avons parlé par notre lettre
du 3. avril de l'année dernière ne se trouve
point aux environs du Senegal non plus
qu'à Gorée et en Gambia, mais seulement
au pays de Nodoune situé au delà
du Bissau, que n'ayant pu faire par
vous même l'épreuve des qualités et propriétés
de cette plante, tout ce que vous avez pu
en apprendre par ledit genre du pays
a été qu'elle communiquoit seulement à
la teinture d'Indigo une couleur plus
foncée et même approchant du noir: pour
en être plus assuré, il seroit à propos que
vous donnassiez en votre au conseil supérieur
de faire venir quelques billots ou troncs
de ce bois par les batimens qui, en allant au

Bissaux, pourront & s'en procurer quelques
pièces, sur lesquelles vous feriez des
experiences, et vous nous enverriez aussi de
ce même bois en nature pour en connoître
aussi la teinture par d'autres épreuves.

La Compagnie vous fait beaucoup
de gré de celle que vous avez faite de
diverse sorte de plantes dont une seule
vous a donné le véritable juidigo; l'échantillon
que vous nous en avez envoyé nous a paru
assez beau, ce qui nous détermine à vous
charger de reiterer votre épreuve en plus
grande quantité pour nous mettre en état
de juger encore avec plus de connoissance
de sa qualité, et par conséquent du suc
que pourroit avoir cette nouvelle extraction,
mais il sera nécessaire qu'en nous envoyant
vos échantillons, vous nous disiez à quel prix
cet juidigo pourra résister à la Concession;
cette marchandise se vend actuellement
dans le Port de depuis 7. 10. jusqu'à 8.
le livre ce qui est un prix excessif et très
extraordinaire sur lequel il ne faut pas
compter, elle vaut communément de 4.

à 4. 10. la livre, ainsi vous jugerez
aisément par ce dernier prix de celui auquel
il conviendrait de l'acheter à la concession
pour y trouver en France un bénéfice —
capable de rendre ce commerce avantageux,
enfin donnez nous sur cela toutes les
connoissances que vous pourrez et les
détails les plus circonstanciés. Nous
écrivons au Conseil Supérieur du Sénégal
de vous prouver toute la faveur et les
facilités dont vous aurez besoin pour vos
épreuves et de concourir en tout ce qui
dépendra de lui pour remplir les vûes
de la Compagnie à cet égard.

Vous voyez avec peine que la crainte
que vous avez que votre santé, altérée
par l'intempérie du climat, ne vous permette
pas de vous rendre à la Concession assez de
temps pour compléter le traité que vous
avez commencé de l'histoire naturelle
du Sénégal; si cet obstacle est invincible,
la Compagnie ne vous refusera pas
la permission que vous lui demandez
de repasser en France par l'annuel de 1753.

Nous pourrions dans son temps à ce que
vous nous marquez touchant votre retour,
ainsi que pour l'embarquement des Caisse
et des plantes destinées pour le Jardin
Royal, que vous vous proposer de
charger dans le navire par lequel vous
reviendrez en France.

Vous sommes très parfaitement, Monsieur,
Vos très humble et très obéissants serviteurs,

Les Suppléants et Directeurs de la Comp. des Indes

Colabau

Castanis ^{David}

Dehaine

Laeppe ^{Duval}
Codehen ^{Diguelle}

Quichel Saintard

à l'Orion le 6. may 1752

Forster